

**ACTIVITE 2008**

**1 - MISSION « MOYENS INTERNES »**

**1.1 - Programme « Bâtiments du Pays »**

**Dépenses mandatées sur 2008**

En fonctionnement, sous-chapitre 96104 :

Les dépenses de fonctionnement réalisées par le service de la culture et du patrimoine (SCP) au titre de ce programme ont été de 919.740 F dont 0 F de charges de personnel.

En investissement, sous-chapitre 90104 :

Aucun CP délégués.

**Activités et réalisations**

Les activités et réalisations opérées au titre de ce programme ont été essentiellement axées sur l'entretien et la maintenance du bâtiment administratif du SCP, sis à Punaauia.

**2 - MISSION « PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES »**

**2.1 - Programme « Equipement et aménagement à vocation collective »**

**Dépenses mandatées sur 2008**

En fonctionnement, sous-chapitre 96104 :

Les dépenses de fonctionnement réalisées par le service de la culture et du patrimoine (SCP) au titre de ce programme ont été de 60.546.617 F dont 0 F de charges de personnel.

En investissement, sous-chapitre 90104 :

Aucun CP délégués.

**Activités et réalisations**

Les crédits alloués au SCP au titre de ce programme ont été essentiellement consacrés à la mise en œuvre des activités liées à l'entretien et à l'administration des places To'ata et Vaiete, ainsi qu'à la gestion de la cellule « sons et lumières ».

Par rapport aux objectifs fixés pour 2008, seul le programme d'inventaire du matériel « sons et lumières » a pu être réalisé en cours d'exercice. La réhabilitation du bâtiment destiné à l'entreposage de ce matériel, sis à Tipaerui, n'a cependant pas pu démarrer faute de crédits de paiement alloués en investissement pour cette opération.

Ceci autant, les travaux de réflexion concernant la gestion des espaces To'ata et Vaiete, et de la cellule « sons et lumières » ont été poursuivis en concertation avec l'EPIC Heiva Nui, sans toutefois aboutir au transfert souhaité des moyens et effectifs auprès de cet établissement.

D'autre part, à l'initiative du ministère de la culture et avec la collaboration du ministère en charge des affaires foncières, une négociation visant à régulariser la situation foncière de l'espace To'ata a été engagée avec la commune de Papeete, propriétaire d'une partie du domaine, afin de formaliser

l'occupation et, par voie de conséquence, la « gestion de fait » de la propriété communale par l'EPIC Heiva Nui et le SCP.

### **3 - MISSION « CULTURE ET PATRIMOINE »**

#### **3.1 - Programme « Culture et art contemporain »**

##### **Dépenses mandatées sur 2008**

En fonctionnement, sous-chapitre 96801 :

1.080.640.661 F dont 179.691.234 F de charges de personnel pour 68 agents en moyenne sur l'année.

Les dépenses globales de fonctionnement, hors charges de personnel, réalisées par le service de la culture et du patrimoine (SCP) au titre de ce programme ont été de 51.538.069 F dont 50.715.125 F en terme de subventions accordées en faveur des associations et autres organismes de droit privé ou public.

Les subventions d'exploitation attribuées aux établissements publics au titre de ce programme ont représenté une dépense globale de 749.636.233 F répartis comme suit :

- 244.335.000 F pour le Conservatoire artistique de la Polynésie française (CAPF) ;
- 311.050.000 F pour la Maison de la culture (TFTN) ;
- 194.251.233 F pour l'EPIC Heiva Nui.

Par ailleurs, l'EPIC Heiva Nui a bénéficié de subventions exceptionnelles pour l'organisation des manifestations majeures de l'année, telles que la fête de l'autonomie, le Heiva I Tahiti et les festivités liées à la période de Matari'i i ni'a. Ces opérations ont représenté une dépense globale de 99.775.125 F.

En investissement, sous-chapitre 90801 :

34.347.396 F de CP délégués et mandatés dont :

- 19.996.466 F au titre de la subvention versée au CAPF pour financer les travaux de réfection des toitures des bâtiments de l'établissement ;
- 14.350.930 F au titre de la subvention versée à l'EPIC Heiva Nui pour financer les travaux de remise en conformité de la place To'ata.

##### **Activités et réalisations**

Sur les 83 demandes de subventions instruites par le SCP en 2008, seules 34 subventions ont été accordées en faveur des associations et organismes de droit privé ou public, pour la mise en oeuvre de divers projets intéressant les domaines d'intervention suivants :

- le développement culturel et artistique pour 25 subventions attribuées, représentant un montant global de 37.365.125 F ;
- l'organisation du Heiva dans les communes et les îles éloignées pour 7 subventions attribuées, représentant un montant global de 7.000.000 F.
- l'aide spécifique en faveur d'opérations d'intérêt général ou public, telles que :
  - la participation d'une délégation officielle polynésienne au 10<sup>ème</sup> festival des arts du Pacifique à Pago Pago (Samoa américaines), en juillet 2008, pour 3.850.000 F ;
  - l'acquisition d'ouvrages destinés à enrichir la collection des bibliothèques et du bibliobus de TFTN, pour 2.500.000 F.

Par ailleurs, trois établissements participent activement à l'exécution de ce programme : le CAPF, TFTN et l'EPIC HEIVA NUI.

L'activité du CAPF a été, pour l'essentiel, axée sur les mêmes objectifs fixés en 2007, à savoir :

- favoriser l'accessibilité aux activités du conservatoire artistique :
- promouvoir la pratique artistique par l'organisation de manifestations.

Ainsi, pour l'année 2008/2009, l'effectif scolaire de l'établissement a représenté 1.576 élèves répartis au sein des 30 disciplines enseignées, un nombre cependant en légère diminution par rapport à la précédente année scolaire (-14 élèves). Au titre des enseignements proposés, il convient de noter la reprise du cours de « orero » à Tipaerui et l'ouverture d'un cours de guitare à l'annexe de Moorea. Comme chaque année, l'activité du conservatoire a été ponctuée par une série de manifestations culturelles et artistiques qui ont pour objectif de mettre à l'honneur les travaux et progrès réalisés par les élèves. Parmi ces opérations, le concert « love songs » restera sans doute l'événement le plus marquant de l'année. Ce concept a en effet permis aux élèves du CAPF de démontrer toute leur dextérité dans l'accompagnement musicale et artistique des prestations données par divers chanteurs locaux de grande renommée.

En ce qui concerne la Maison de la culture – Te fare Tauhiti Nui (TFTN), trois domaines d'activités canalisent habituellement ses actions durant l'année :

- les activités permanentes qui sont déclinées autour de plusieurs pôles d'intérêt, tels que :
  - les bibliothèques « adultes » et « enfants » qui ont globalement enregistré 2.633 adhérents et 35.586 lecteurs en 2008 ;
  - la discothèque/vidéothèque, qui vient en complémentarité des bibliothèques, et dont la fréquentation a été sensiblement la même qu'en 2007, avec 862 adhérents pour 52 933 prêts de CD et DVD ;
  - la salle de projection qui a reçu 4 772 enfants et ados ;
  - le bibliobus qui a accueilli à son bord 7 211 enfants en 9 mois d'exploitation et contribué ainsi à développer la lecture publique dans les quartiers des communes et de certaines écoles de la zone urbaine ;
  - le cyber espace qui a enregistré 4 843 entrées ;
  - les expositions d'art, au nombre de 15 sur l'année, qui ont attiré un peu plus de 1800 visiteurs ;
  - les cours adultes (anglais, reo Tahiti, reo Paumotu et multimédia) qui ont comptabilisé 2 924 présences et les cours et ateliers enfants (anglais, échecs, arts plastiques) qui ont comptabilisé 1 238 présences, ainsi que 355 enfants en ateliers de vacances.
- les spectacles et manifestations, très riches et variés, qui ont attiré plus de 120.000 spectateurs en 2008, à l'image du festival international du film documentaire océanien (FIFO), devenu aujourd'hui un événement majeur du paysage audiovisuel polynésien avec plus de 20.000 spectateurs recensés lors de cette 5<sup>ième</sup> édition ;
- la communication qui s'organise autour de deux pôles : la communication événementielle, axée sur la promotion des actions mises en oeuvre en production, co-production ou partenariat par TFTN et la communication institutionnelle qui valorise les missions et attributions de l'établissement.

Les activités de l'année 2008 de l'EPIC Heiva Nui ont été essentiellement axées sur deux pôles d'intervention :

- l'organisation des événements institutionnels du Pays, tels que :
  - le Heiva i Tahiti qui constitue l'opération culturelle et artistique « phare » du fenua ;
  - la fête de l'autonomie ;
  - la course internationale de va'a « hawaiki nui Va'a » (17<sup>ième</sup> édition) ;
  - « Te tau Matari'i i ni'a » ou le lever des pléiades ;
- la mise en oeuvre d'opérations diverses en production, co-production ou partenariat telles que le FIFO, les concerts « 9 semaines et un jour », « Youssou N Dour », « Fatal bazooka », le spectacle « le livre de la jungle », le Tamure Tahiti marathon ou encore le Noël à To'ata.

### **3.2 - Programme « Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels »**

#### **Dépenses mandatées sur 2008**

En fonctionnement, sous-chapitre 96802 :

431.986.7377 F dont 137.449.551 F de charges de personnel pour un effectif global de 30 agents en moyenne sur l'année.

Les dépenses globales de fonctionnement, hors charges de personnel, réalisées par le service de la culture et du patrimoine (SCP) au titre de ce programme ont été de 92.237.186 F dont 55.507.400 F en terme de subventions accordées en faveur des associations et autres organismes de droit privé ou public.

Les subventions d'exploitation attribuées aux établissements publics au titre de ce programme ont représenté une dépense globale de 202.300.000 F répartis comme suit :

- 152.000.000 F pour le Musée de Tahiti et des îles (MTI) ;
- 50.300.000 F pour l'Institut de la communication audiovisuelle (ICA).

Par ailleurs, le MTI a bénéficié, au titre de l'aide à l'édition, d'une subvention exceptionnelle de 1.431.000 F pour la publication de l'ouvrage « Va'a, la pirogue polynésienne ».

En investissement, sous-chapitre 90802 :

20.284.471 F de CP délégués dont :

- 4.163.880 F pour financer l'acquisition d'objets anciens destinés à enrichir les collections du MTI ;
- 16.120.591 F pour financer, d'une part, l'acquisition de matériels de stockage et traitement de données vidéo et de prise de vue numérique et, d'autre part, le réaménagement des locaux de l'ICA.

#### **Activités et réalisations**

Au titre de ce programme, le SCP a procédé en 2008 à l'instruction de 16 dossiers de demandes de subventions présentés par les associations et autres organismes de droit privé ou public. Pour autant, les subventions accordées n'ont concerné que 12 demandes intéressant les domaines d'intervention suivants :

- l'aide à l'édition pour 2 subventions en faveur du MTI, représentant un montant global de 3.397.400 F ;
- la formation donnant accès au D.U. « médiateur culturel », pour 1 subvention de 1.000.000 F en faveur de l'Université de la Polynésie française ;
- la protection et valorisation du patrimoine pour 7 subventions attribuées, représentant un montant global de 12.610.000 F ;
- la valorisation des langues polynésiennes à travers le soutien aux académies tahitienne et marquisienne qui ont respectivement bénéficiées de 25.000.000 F et 13.500.000 F, au titre de leurs budgets de fonctionnement annuel.

Au titre de la protection du patrimoine culturel, légendaire, historique et archéologique de la Polynésie française, les activités du SCP pour l'année 2008 ont été essentiellement produites dans la continuité du plan d'action pour la protection du patrimoine culturel polynésien, initié en 2006, à travers notamment la mise en œuvre des opérations suivantes :

- poursuite des inventaires du patrimoine, tant matériel qu'immatériel, sur les îles du vent (Papara, Taïarapu, Moorea) et les îles sous le vent (Huahine, Opoa-Raiatea) ;
- actualisation de la carte archéologique par rapport aux données recueillies sur le terrain ;

- mise en œuvre des missions d'archéologie préventive dans le cadre des projets d'urbanisation ou de travaux immobiliers : projet hôtelier « le Brando » à Tetiaroa, jardin « Vaipahi » à Mataiea, projets de rocade à Taravao et route des coteaux à Papeete-Faa'a ;
- collaboration dans le cadre de l'élaboration des plans d'aménagement (Papara, Huahine) ;
- collaboration aux travaux de recherche menés par l'archéologue P. OTTINO dans le cadre de la convention de coopération Pays/IRD (Institut de recherche pour le développement) n°5.0344/MJC/MDA/IRD du 30 décembre 2005 pour la détermination des « Modèles d'occupation du sol et appréhension de l'espace – milieu, habitat et signes aux îles Marquises » ;
- poursuite des travaux de numérisation et de transcription du fonds sonore du service ;
- poursuite des travaux d'inventaire et de sauvegarde du fonds iconographique du service.
- instruction des demandes d'autorisation de fouilles archéologiques et contrôle des opérations ;

Liste des opérations archéologiques autorisées en 2008

Ile	Commune	Site	Responsable	Organisme	Nature de l'opération	Arrêté n°	Dates	Exportation
<b>Iles du Vent</b>								
Tahiti	PPT-Faaa	Tipaerui, Pamatai, St Hilaire	B. Mou	SCP	prospections		mars-avril	
Tahiti	Papara	Taharu'u, Tiamape, Teihomanu	T. Maric	Univ. Paris 1	Prospections, sondages	6/MCP du 14/05/08	2 mai-30 nov.	
Tahiti	Taiarapu Est	Rocade de Taravao	P. Niva	Prestataire	Prospections, sondages	12/MCP du 15/07/08	20 juil-20 sept	
Moorea	Papetoai	Amehiti, Tupaururu	J. Kahn (USA)	Bishop Museum	fouilles, prospections	33/MCP du 11/02/08	15 mai-12 août	oui
Moorea	Papetoai	Apo'ota'ata, 'Urufara	H. Cauchois	Univ. Hawaii	prospections, fouilles	7/MCP du 14/05/08	2 mai-31 déc.	
Tetiaroa	Arue	Motu Onetahi et Rimatu'u	C. Dauphin	SCP	Diagnostic		02/01/2008	
Tetiaroa	Arue	Motu Onetahi et Rimatu'u	M. Hardy	CNRS	Fouille de sauvetage	20/MCP du 08/10/08	13 oct-09 nov	non
<b>Iles sous le Vent</b>								
Raiatea	Taputapuata	Opoa	P. Niva	Prestataire	prospections, sondages	23/MCP du 28/11/08	15 sept-14 nov	
<b>Iles Marquises</b>								
Marquises			P. Ottino	IRD	prospection/sondages	34/MCP du 11/02/08	année 2008	
Ua Huka	Ua Huka	Hane	E. Conte	CIRAP/UPF	fouille programmée	Conv. MCP/VP/IRD	05-31 janvier	reporté en 09
Ua Huka	Ua Huka	Manihina, Hinitaihava, Hokatu	G. Molle	UPF	prospections, sondages	24/MCP du 27/12/07	15 juil-31 déc	
Nuku Hiva	Hatiheu	Anaho, Hatiheu, Aakapa, Haka	M. Allen (NZ)	Univ. Auckland	fouilles, prospection	13/MCP du 15/07/08	1 juin-30 juillet	oui
Tahuata	Tahuata	Dune de Hanamiai	B. Rolett (USA)	Univ. Hawaii	fouille programmée	32/MCP du 11/02/08	28 juin-02 août	non
Eiao	Nuku Hiva	Eiao	M. Charleux	Univ. Paris 1	Prospections	5/MCP du 14/05/08	1 sept - 31 déc	
<b>Tuamotu</b>								
<b>Gambier</b>								
<b>Australes</b>								

Par ailleurs, le SCP a été amené à collaborer à la mise en œuvre des programmes suivants :

- organisation des manifestations liées à l'entrée dans la période de Matari'i i ni'a : cérémonie d'offrande à Matarufau-Tautira et mise en place d'ateliers des savoirs sur le Tapa, les teintures traditionnelles et le Titiraina ;
- valorisation des sites culturels à vocation touristique, en collaboration avec les institutions touristiques (service du tourisme et GIE Tahiti Tourisme) ;
- conception d'une nouvelle base des données archéologiques de type « système d'information géographique (SIG) », en partenariat avec le service de l'informatique ;
- définition du cadre opérationnel des activités de « sport-nature » envisagés au sein du domaine d'Opunohu à Moorea, à l'initiative du service de la jeunesse et des sports ;
- mise en œuvre des mesures de préservation du canon trouvé dans la rivière Tipaerui, en collaboration avec l'établissement d'aménagement et du développement (EAD), la direction de l'équipement (DEQ) et le MTI ;
- rénovation du bâtiment du musée James Norman Hall, conformément aux dispositions prévues par la convention de mise à disposition n° 12660 du 21 septembre 2001 établie au profit de l'association des « Amis de la Maison James Norman Hall ».

Outre le SCP, deux établissements participent activement à l'exécution de ce programme : le MTI et l'ICA.

L'activité du MTI a été, en 2008, essentiellement axée sur la conduite des opérations suivantes :

- enrichissement des collections, à la faveur d'une subvention accordée par le Ministère de la Culture ;
- mise en œuvre des chantiers des collections ;
- collaboration aux travaux de préservation du canon trouvé dans la rivière Tipaerui.
- mise en œuvre des expositions temporaires :
  - jusqu'au 15 mars 2008 : prolongation de l'exposition « No Hea mai matou – Destin des objets polynésiens »
  - du 15 mai au 15 juin 2008 : « Mana » organisée par l'association trans pacific art express
  - du 24 juin au 27 juin 2008 : « La mort et ses différents visages – La mort en rit encore » organisée par l'association des étudiants de l'ISEPP
  - du 30 octobre au 30 novembre 2008 : « Hommage à Léon Taerea »
  - du 4 décembre 2007 au 17 février 2008 : « La danse des costumes », à Nouméa
  - du 21 juin au 26 octobre 2008 : « L'art ancestral des îles Marquises » organisée par le Musée des Beaux-arts de Chartres par le prêt d'une trentaine d'objets.

Par ailleurs, l'activité éditoriale de l'établissement a été relativement productive durant l'année avec notamment la publication de l'ouvrage consacré au « va'a, la pirogue polynésienne », l'édition du catalogue de l'exposition « mana » et la réédition du cahier du patrimoine n° 6 sur les gravures rupestres et l'étude archéologique de l'habitat de Hatiheu à Nuku Hiva.

Avec 24 995 entrées enregistrées en 2008, la fréquentation du musée est restée pratiquement la même qu'en 2007. Toutefois, le nombre des touristes est en net augmentation, passant en effet de 8 329 en 2007 à 11 225 entrées. En contre-partie, les entrées gratuites (scolaires) ont chuté d'environ 4 000 visiteurs par rapport à 2007, sans doute en raison du manque d'actions tournées vers les scolaires : élaboration de dossiers pédagogiques liés aux expositions temporaires et sensibilisation du secteur « Education ».

Les travaux de rénovation du musée ont été poursuivis en 2008, en particulier en ce qui concerne les volets électricité et climatisation.

Enfin, il convient de souligner que les moyens budgétaires alloués à l'établissement pour l'année 2008, identiques à ceux de 2007, n'ont pas permis de concrétiser les objectifs de développement souhaités, portant sur :

- le renforcement de l'équipe technique et scientifique qui n'est constituée à ce jour que de 5 personnes ;
- la reprogrammation des salles d'expositions permanentes et temporaires ;
- la création de nouvelles animations pour rendre le musée plus attractif.

En ce qui concerne l'ICA, la mise en œuvre de ses missions s'est largement traduite dans son activité de l'année 2008.

Ainsi, au titre de la conservation du patrimoine audiovisuel, trois objectifs ont guidé les actions de l'établissement :

- poursuivre les travaux relatifs au plan de sauvegarde et de numérisation des fonds audiovisuels (films et vidéo) ;
- assurer la collecte des programmes audiovisuels, tels que les journaux télévisés de TNTV, les émissions télévisées sur les grands événements politiques et culturels (TNTV et RFO), les fonds FIFO, INA et Cinématamua, et le fonds phonographique ;
- améliorer l'accessibilité aux images et aux sons dans l'environnement internet ([www.ica.pf](http://www.ica.pf) et [www.photo.ica.pf](http://www.photo.ica.pf)) avec 1155 pages (dont 185 « news ») et 1232 vidéogrammes disponibles en

ligne au 31 décembre 2008. A titre indicatif, le site [www.ica.pf](http://www.ica.pf) connaît une fréquentation qui correspondant à plus de 450.000 visites et 3,5 millions de pages consultées.

Par ailleurs, au titre de la valorisation du patrimoine audiovisuel, l'ICA a porté ses efforts sur deux objectifs essentiels :

- le développement de l'exploitation des fonds audiovisuels, en favorisant les coproductions avec des producteurs et des diffuseurs sous forme d'apport d'images, de suivi de production et de réalisation.
- la valorisation des archives à des fins éducatives, scientifiques et culturelles.

Cette démarche a notamment permis de concrétiser les actions suivantes :

- coproduction de 25 émissions « Hiro'a » de 13 minutes, livrées en décembre 2008 ;
- coproduction de 41 émissions « Mémoires de Polynésie » de 3 minutes, livrées en novembre 2008
- production de 20 émissions « Rencontres du FIFO » de 6 minutes pour une diffusion Internet ;
- participation ou vente d'images dans le cadre de productions d'émissions diverses : Thalassa (Gambier), Sur le dos des baleines (Kwanza), Tout s'explique (RTL), Chic (ARTE) en partenariat avec le GIMT, La route bleue (MOM Production), ...
- participation au 5ème Festival du Film Documentaire Océanien (F.I.F.O.).
- poursuite des projections « Cinématamua » au Grand Théâtre, en partenariat avec la Maison de la Culture (moyenne de 500 spectateurs par soirée) ;
- poursuite des projections « Cinématamua » aux Marquises sur l'île de Nuku Hiva (3/4 projections par an), en partenariat avec l'association Ciné Marquises et Franck Loubet ;
- prêt de DVD « Cinématamua » en faveur des communes et associations (20 prêts en 2008).

## ETAT DES SERVICES

Depuis que ses attributions ont été élargies en 2006 à l'entretien et à l'administration des places To'ata et Vaiete, ainsi qu'à la gestion de la cellule « sons et lumières », le service de la culture et du patrimoine (SCP) est accaparé par des tâches de gestion administrative et financière qui l'éloignent de sa mission initiale, celle consistant notamment à élaborer des propositions de politiques publiques en matière de développement culturel et de protection du patrimoine, à coordonner leur mise en œuvre et à évaluer leur pertinence.

Cette problématique, relevée dans le rapport du Président du Pays à l'Assemblée de la Polynésie française pour l'année 2007, est restée entièrement posée au terme de l'exercice 2008, même si certains objectifs, comme la remise aux normes des installations électriques et infrastructures diverses de To'ata et Vaiete, l'inventaire physique des matériels « sons et lumières » ou encore, la régularisation de la situation foncière de l'espace To'ata, ont pu être mis en œuvre ou finalisés dans l'année.

Par conséquent, la question du transfert des missions correspondantes vers l'EPIC Heiva Nui ou vers d'autres organismes du Pays devra être examinée à nouveau au cours de l'année 2009 en tenant compte des problématiques soulevées en matière de :

- gestion des ressources humaines : 69 postes budgétaires concernés (dont 65 postes occupés) ;
- transfert des matériels et véhicules affectés aux missions « sons et lumières » et « administration » des places To'ata et Vaiete ;
- régularisation foncière : affectation des espaces To'ata et Vaiete.

Ceci étant, le SCP doit impérativement se recentrer sur ses missions initiales et se doter des moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Dans cette perspective, la priorité sera donnée au développement des ressources humaines.

En effet, l'effectif global assigné à la mise en œuvre du programme « patrimoine et transmission des savoirs traditionnels » a été en moyenne, sur l'année 2008, de 24 agents en activité dont 10 affectés plus particulièrement aux missions liées à l'archéologie et à l'ethnologie.

Or, ces moyens humains se révèlent en l'état insuffisants au regard des actions qui doivent être mises en œuvre sur l'ensemble de la Polynésie française, d'autant qu'aucun ethnologue ne contribue actuellement aux missions de la cellule « ethnologie ».

En conséquence, il est envisagé dans un premier temps le recrutement :

- d'un ethnologue, sur un poste à prévoir en remplacement du poste n°7715 (programme 96802) de catégorie A, transféré « d'autorité » à la délégation au développement des technologies de l'information et de la communication ;
- et d'un deuxième archéologue, après transformation du poste technique de catégorie B vacant (n°7082 – programme 96802) en catégorie A.

A terme, il conviendra de concrétiser la représentation du SCP au sein des archipels éloignés afin de correspondre aux orientations prévues dans le cadre de la politique de déconcentration administrative, sur laquelle se fonde son organisation actuelle.